

Délibération du Conseil municipal

Séance du 25 mars 2025

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, ROCHAIS Philippe, SOURICE Corinne

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

FRAKSO Mohamed à LIOTON Valérie
RETHORE Jacqueline à REBILLARD Michèle
REGRAGUI Sidi Kamal à GUIBERT Vincent
VIGNER Jean-Philippe à BOYER Emilie

Absent(s) excusé(s)

Absents

GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, SOUILHE Jérôme

Secrétaires de séance

BOUSSICAULT Gérald, BEAUCLAIR Sophie

Convocation adressée le 19 mars 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 27 mars 2025, article L.2121.25 CGCT

25SE2503-01 | Finances - Compte Financier Unique - Exercice 2024 - Approbation

Madame Emilie BOYER, Adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 dressé par l'ordonnateur et par le Service de Gestion Comptable (SGC Couronne d'Angers) laisse apparaître un résultat de clôture de :

- En Fonctionnement : + 1 357 395,79 €
- En Investissement : + 425 643,77 € (avant Restes à Réaliser)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant l'avis de la commission Ressources en date du 18 mars 2025,

Le Maire se retire afin de ne pas prendre part au vote ainsi que le prévoit le CGCT et délègue la présidence du conseil municipal au 1^{er} adjoint, Vincent Guibert.

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Prend acte de la présentation du Compte Financier Unique lequel se résume ainsi :**



<i>En euros</i>	<i>Fonctionnement 2024</i>	<i>Investissement 2024</i>
Recettes	16 218 904,21	6 222 772,87
Recettes réelles	15 759 095,07	4 266 705,23
Recettes d'ordre	459 809,14	1 956 067,64
Dépenses	15 355 345,30	7 156 126,66
Dépenses réelles	13 743 824,42	6 351 770,76
Dépenses d'ordre	1 611 520,88	804 355,90
Résultat de l'exercice	863 558,91	-933 353,79
Résultats antérieurs	493 836,88	1 358 997,56
Recettes d'investissement (001)	-	1 358 997,56
Recettes de fonctionnement (002)	493 836,88	-
Résultat de clôture	1 357 395,79	425 643,77
Solde des Restes à réaliser	-	59 944,05
Dépenses	-	1 486 329,90
Recettes	-	1 546 273,95
Résultat cumulé	1 357 395,79	485 587,82

- **Approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,**
- **Approuve l'ensemble des éléments constitutifs du Compte Financier Unique,**
- **Autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

VOTE			
En exercice	32	POUR	27
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	28	TOTAL	28

Délibération adoptée à la majorité

**Le 1^{er} adjoint,
Vincent Guibert**



M. le Maire des Ponts de Cé
19130 (M. et L.)